L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 1er AVRIL 1891.

NOS DÉPÊCHES.

Nous appelons l'attention sur nos dépêches importantes relativement à l'Italie et les Etats-Unis. La situation s'est compliquée depuis hier par le rappel du ministre italien.

Pour la Cathédrale St-Louis.

Le succès d'hier appelle celui d'aujourd'hui ; malgré la dangereuse concurrence de M. Stanley qui donnait sa seconde conférence, la salle de l'Opéra était, dès la première heure, occupée par un monde d'élite, un monde charmant ; rarement fête y présenta plus d'animation. Or comme il en est, et en très grand nombre, croyons-nous, qui, pourvus de billets, n'ont pu se rendre à ce joli festival, nous concluons que la recette a été considérable.

Une fois de plus le diocèse recevra une aide importante de cette population catholique de la Nouvelle-Orléans à laquelle on ne fait jamais vain appel quand il s'agit de la Cathédrale St-Louis, des frais du culte, des quêtes, des aumônes ; en un mot de toute œuvre de piété, de charité.

L'exécution du joli programme a brillamment réussi aussi. Pour le moment, c'est à cette constatation que nous nous bornerons, nous réservant de revenir sur l'ensemble de cette aimable fête en trois parties.

La seconde soirée se donne aujourd'hui, toujours à l'Opéra, bien entendu, et voici comment elle sera occupée :

SECONDE SOIRÉE.

1. Ouverture, *Promotion*, Shlepegrell, Orchestre ; 2. *Captive du Fort Ticonderoga*, Gardes Continentaux ; 3. *Lain du bal, et entr'acte*, Gavotte, Gilbert, Orchestre ; 4. *La jeunesse*, Aubert, tableau ; 5. *Gavotte*, Elfenberg, Orchestre ; 6. *Chant Nubien*, Frédéric Goodall, tableau ; 7. *L'éclat de Rire*, chant, Aubert, Mlle M Santini ; 8. *Hamlet et Ophélie* Ferrier, tableau ; 9. *Santiago*, Corbin, Orchestre ; 10. *Blanche de Castille*, Moreau, tableau ; 11. Morceau exécuté par l'Orchestre ; 12. *La fille de Jephté*, Gustave Doré, tableau ; 13. *Media Noche*, *Bras-dessus, bras-dessous*, Strauss, Orchestre ; 14. *La marche sur Vallay Forge*, Gardes Continentaux ; 15. *Dudine's march*, Whermann, Orchestre.

Concert.

C'est après demain vendredi—Salle Grunewald—qu'aura lieu le concert instrumental et vocal offert par des amis à M. Henri Wehrmann.

M. Wehrmann est un tout jeune homme dont nous font les meilleurs éloges bien des personnes qui ont eu l'occasion de l'entendre récemment.

Il ne faut pas le vanter, semble t-il, parmi ces vaniteux bères, désespérément médiocres, qui se croient arrivés avant même d'être partis ; non telle n'est point sa nature. Vivement épris de son art, l'étude de celui-ci lui est une jouissance ; à cette étude il consacre toutes les heures dont il peut disposer.

M. Wehrmann ne s'occupe pas seulement à étudier son violon ; à ne rien négliger pour en posséder le si difficile mécanisme ; il a voulu aussi poser une base qu'oublient, que négligent trop souvent les instrumentistes : la musique, sa théorie. En effet prenez nombre de ceux ci, à l'improviste, sans l'instruire de leur insuffisance, de la lacune qui existe dans leur éducation musicale ; en dehors de cet instrument, rien, absolument rien ; la page qui est devant leurs yeux n'est qu'une suite de notes indéchiffrables pour eux.

Il n'en est pas ainsi pour M. Wehrmann, nous affirment ceux qui le connaissent. Il poursuit sans cesse ses études de musique ; il aspire à la connaître dans toutes ses aspirations et d'heureux résultats paraissent récompenser ses efforts.

C'est la première fois que M. Wehrmann se présente comme bénéficiaire devant le public ; nous espérons que la soirée de vendredi lui sera heureuse sous tous les rapports. Son programme est intéressant et il a obtenu le gracieux concours de Mlle Jeanne Faure, M. J. Durel, M. Grisal, Mme T. C. Buckley, Mlle Minnie Eckert, MM. Guéringer, O'Connell, Brunet.

Le piano sera tenu par cet accompagnateur toujours apprécié : M. J. W. Eckert.

On commencera à 8 heures.

Prix du billet 50 cents.

Grand Opera House.

C'est l'*Affaire Clémenceau* qui monopolise en ce moment Patlich ; second engagement, aussi heureux que le premier pour la troupe dont Mlle Biggar est le sujet principal, côté des femmes.

Cette troupe est l'une des meilleures qui, cette saison, ont visité le Grand Opera House. Grâce à deux ou trois artistes, chargés des principaux rôles, grâce à son ensemble, elle donne une fort satisfaisante interprétation du drame que M. Armand d'Artois a tiré et avec beaucoup d'habileté du roman de M. Alexandre Dumas fils. On le verra rarement mieux rendu aux États Unis.

La matinée qui devait avoir lieu aujourd'hui est renvoyée à demain le théâtre étant pris cette fois pour la fête annuelle de l'Ecole de Médecine de l'Université Tulane. Fête qui, bien entendu, n'empêchera pas la représentation du soir.

Dimanche prochain s'ouvrira la dernière semaine de la saison 1890-91. Mlle Lillian Lewis et sa troupe en feront les frais.

—Nos remerciments à M. Daverdin, collaborateur du *Franco Louisiana*, pour le numéro du *Gaulois* (Los Angeles, Californie), qu'il a eu la courtoisie de nous adresser.

Ecole de Médecine.—La solennité annuelle.

C'est aujourd'hui, 1er avril, au Grand Opera House, qu'aura lieu la fête annuelle "Annual Commencement" de l'Ecole de Médecine de "Tulane University of Louisiana." Ainsi que chaque année, à peu près à pareille époque, on y entendra des discours, et les noms des diplomés seront proclamés. Ajoutons que les études qui se font dans cette École de Médecine, dont la Faculté est remarquablement composée, sont fortes, complètes. Les Exercices commenceront à 11 heures du matin. Nos remerciments pour l'invitation qu'il nous adresse, à M. Sidney Louis Théard, fils de notre éminent ami le juge Paul Emile Théard.

M. Sidney Louis Théard figure dans la liste de ceux qui recevront aujourd'hui le diplôme de docteur.

Musée Théâtre.

Bien pourvu en ce moment le Carle Hall ; vous y trouverez des curiosités de toutes sortes, vivantes et autres.

Au rez-de-chaussée, c'est à dire au mignon de théâtre, où l'on est très confortablement assis, soit dit en passant, vous avez maintenant une troupe d'enfants qui intéresse et auquel le public fait toujours le meilleur accueil.

Demain la présente affiche sera changée ; profitez donc de cette dernière journée.

A la représentation de 11 heures du matin, aujourd'hui, on brisera un gigantesque œuf de Pâques, rempli de bibelots très tentants, de cadeaux que nous ne saurions énumérer et que l'on distribuera gratis aux visiteurs. Le soir, à 8 heures même libéralité, sans aucune augmentation de prix.

LA TONTE DES CHEVAUX.—Il paraît qu'il ne faut plus tondre les chevaux. C'est, du moins, l'avis d'un membre de la Société nationale vétérinaire française—M. Lavalard.

Après avoir été partisan convaincu de cette pratique, il en est arrivé, aujourd'hui, après plusieurs années d'expériences, à des convictions absolument contraires. "Les faits—a-t-il dit—sont irréfutables. Dans le courant de cette année, aucun des chevaux du nombreux effectif de la Compagnie des omnibus n'a été tondu, et les résultats généraux en ont été excellents, tant au point de vue de la santé qu'au point de vue économique pour l'alimentation."

PROJETS DE LOI EN FRANCE.—L'INTÉRÊT LÉGAL. — LA SAISIE DES PETITS SALAIRES.—La Chambre a été saisie, par un certain nombre de députés appartenant à toutes les opinions, d'une proposition aux termes de laquelle l'intérêt légal serait, en matière civile, de 4 0/0, et, en matière commerciale, de 5 0/0.

M. de Lanessan a déposé une proposition de loi ayant pour objet de rendre insaisissables les traitements et salaires payés par mensualités ne dépassant pas [illegible] francs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1 avril 1891—Indications pour la Louisiane : Temps généralement beau, un peu plus chaud excepté température stationnaire sur le golfe, vents du sud.

Température du 31 mars 1891.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	68	20
Midi	72	22
3 P. M.	74	23
6 P. M.	72	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

William Mârtiner à Mlle Lena Warner.
Félix Jones à Mlle Elizabeth Frank.
Jos. Lazard à Mlle Ellen Page.
Peter Davis à Mlle Laura Mills.
Thomas Roche à Mlle Delia O'Connor.
James Coleman à Mlle Louise Eraristé.
Nicholas Quizzano à Mlle Marie Z. Constallet.
Vincenzo Vitrano à Mlle V. V. Pandim.
Albert S. J. Graham à Mlle V Floraine R. Harper.

Naissances.

Mme Michael Bayley, un garçon.
Mme Joseph Urbeno, un garçon.
Mme Louis O. Flick, un garçon.
Mme John Linden, un garçon.
Mme S. Bowers, un garçon.
Mme F. Banchetti, un garçon.
Mme John Keller, une fille.
Mme Frank Brady, une fille.

Décès.

Mme Mary Brennan, 64 ans, Meadville, Mc.
John McEnery, 58 ans, 1054 avenue St-Charles.
Mme Mary Williams, 56 ans, 44 rue Melpomène.
Lucy Harris, 41 ans, 168 rue Dryades.
Emma Martin, 4 ans, rue Poydras, près Tonti.
Daniel Darms, 61 ans, 1135 rue Magasins.
A. De Pelchin, 57 ans, Hôtel Dieu.
Mme J. R. Geller, 24 ans, 248 1/2 avenue Cleveland.
Martin J. Gallagher, 18 mois, 192 rue Cypress.
Bernard Kelly, 13 mois, 72 rue Erato.
Nelly Pace, 85 ans, coin Camp et Webster.
Mme Margaret Eckert, 43 ans, 106 rue Felicité.
Willie Parker, 18 ans, 200 rue Conti.
Joseph Edwards, 47 heures, Asile Giad.
John J. Albert, 9 mois, 91 rue Gisquet.
Henry M. Nichaud, 44 ans, 253 rue Nord Dorgenois.
Benjamin Albertson, 87 ans, rue Dauphine.
Cinderella Ross, 7 ans, 422 rue St Louis.
A. Neal, 5 mois, 22 rue Ella.
Harriet Ochsin, 45 ans, 436 rue Melpomène.
Gaster G. Banchetti, 12 jours, 149 rue Charters.
Leonard Baystersheffer, 72 ans, rue Nord Claiborne.
John M. McGrath, 2 ans, 86 rue Josephine.
John Bauner, 70 ans, 122 rue Tricoche.
Henry Nickels, 50 ans, coin Première et Liberté.
Mme Augustus Bernan, 38 ans coin Canal et Derbigny.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme W. Lieser à W. Schroeder, un terrain borné par les rues Cambronne, Plum, Madison et Quatrième, $200.

R. Esser à O. Herbert, un terrain borné par les rues Delaronde, Seguin, Peter et Bonny, $1,800.

Cour de District des Etats-Unis.—Frank Cohn contre le steamship *El Paso*, pour gages.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Arthur Brulard contre le steamer *Alvin*.—Le demandeur est autorisé à réclamer $60 de dommages à la compagnie du Gulf Road.

Mme Aglaé Deléry contre le même steamer.—Même jugement.

Cour Civile de District.—Mlle Elodie Burthe demande l'émancipation.

Chas Elfer contre Marsh et Hecker, pour $1,000.

L'Etat ex rel. Mme Anna F. C. Price contre le Recorder des hypothèques, pour obtenir l'annulation d'une inscription.

Paul J. et Charles Christian demandent l'émancipation.

Ch. Guthrie Trunk Co. contre F. Bilden, pour $644 96.

John Génin contre F. T. Howard, pour l'obliger à accepter deux tableaux de $200 chacun.

Cour Criminelle. — Section A — Thomas Hagan, larcin ; Amie Nagis, voies de fait, ordonnances de non lieu.

John J. Williams, larcin, 6 mois.

Salvador Sunzeri, John Caruso et Chas Paterno, les autres Italiens impliqués dans l'affaire Hennessey, ont été remis en liberté sous caution de $2,500 chacun.

Pietro Natali, $100 de caution.

Pietro n'ayant pu trouver personne pour signer son cautionnement est resté en prison. C'est le seul des 19 Italiens arrêtés pour l'affaire Hennessey qui soit encore à la prison de paroisse.

Première cour de recorder.—Le juge Bringier est bien déterminé à faire perdre aux enfants la mauvaise habitude de grimper derrière les chars. Il appliquera à chaque fois la loi dans toute sa vigueur, et il a commencé hier en condamnant à $25 ou 30 jours de maison de correction deux négrillons pris en flagrant délit et qui passeront un mois de plus à la Maison de Refuge si l'amende n'est pas payée.

Deuxième Cour de Recorder.—M Jacob Kirn a paru hier matin devant le Recorder Anoain, une accusation contre M. Philippe Hirsch conseiller municipal et M. John Schoenhard, charpentier, pour avoir renversé une clôture appartenant à Mme Vve Kirn et avoir empiété d'un pied sur son terrain, sans en avoir au le droit ni la permission.

Arrestation.—Les agents McNally et Davis, ont arrêté hier un nègre du nom de Robert Cooper, qui était recherché par la police depuis le mois d'avril 1889.

A 9 heures 30, le soir du 6 avril, Cooper se trouvait au coin des rues Amelie et Tchoupitoulas, jouant aux dés avec d'autres nègres parmi lesquels se trouvaient un nommé Dave Young et un certain John Penniston, quand soudain, l'un des joueurs ayant triché, une dispute s'éleva et Cooper tira un coup de revolver. La balle traversa la main gauche de Young et blessa Penniston au côté gauche de la poitrine.

Le feu.—Hier matin à 8 heures le feu a pris au No 71 de la rue Quartier, coin Royale, chez M. A. Braner, marchand de Cigares. Les étages supérieurs étaient occupés par quatre familles de couleur. Les dégâts s'élèvent à $100.

No smoking. — Un nommé John Grody qui avait allumé une cigarette dans un char de la ligne Erato a été prévenu par le conducteur qu'il ne pouvait pas fumer dans le char, mais au lieu de jeter sa cigarette il a continué à fumer et a été arrêté par un agent qui se trouvait sur la plateforme.

Le juge Bringier l'a condamné à $15 d'amende ou 30 jours.

Mort de Mme A. Bernan.—Un long cortège a accompagné hier à la tombe les restes d'une mère chrétienne, d'une femme charitable, d'une épouse dévouée dont M. Auguste Bernan, l'avocat bien connu, pleure aujourd'hui la perte.

Frappée vendredi dernier d'une attaque d'apoplexie qui devait l'emporter, malgré les efforts des médecins et les soins les plus affectueux, Mme Bernan a succombé lundi matin et la nouvelle de sa mort a jeté le deuil parmi les nombreuses personnes dont sa nature aimable et ses nombreuses qualités lui avaient gagné la franche amitié et qui en cette douloureuse circonstance, ont offert à M. Bernan l'expression de leur sincère sympathie. Les funérailles ont eu lieu hier matin à 10 heures, de la résidence de la défunte, coin Canal et Derbigny.

Abus de confiance. — Hier, les détectives Littleton et Flood ont arrêté un nommé R. J. Augamar, accusé d'abus de confiance par M. Ed. Booth. Augamar appartenait à la maison R. J. Augamar & Co. dont MM. Ed. et Jos. J. Mabor étaient les associés. La maison avait été fondée il y a huit mois environ.

C'était une entreprise de peinture, et en attendant d'avoir un local, les associés avaient loué un bureau au Lumbermen's Exchange, où Augamar signait les contrats avec les personnes désirant faire peindre leurs maisons. Augamar devait fixer le prix, et une des clauses de l'association était que s'il ne demandait pas assez il devait fournir de sa poche l'argent pour payer des peintres.

Quoique selon Augamar, les affaires ne marchassent pas très bien, depuis six mois, il dépensait beaucoup d'argent. Les associés étaient assez satisfaits, quand il y a quelques jours, Augamar signa un contrat dans lequel il s'engageait à faire peindre une maison située au coin des rues St-Charles et Washington.

Il dit à ses associés qu'il devait recevoir $200 pour le travail ; mais l'un d'eux ayant eu occasion de parler au propriétaire de l'immeuble, il a appris que Augamar devait recevoir non $200, mais $275. Immédiatement fait une enquête et découvert que depuis six mois, Augamar s'était approprié plus de $225.

Il ne se contentait pas de cet argent, mais encore il prenait un tiers des bénéfices. C'est pourquoi, M. Ed Booth, le beau fils et fondé de pouvoirs de M. Ed Mabor, a porté une accusation contre Augamar.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble à 7 heures 30, sous la présidence du maire. Vingt-huit membres répondent à l'appel et le secrétaire Manning donne lecture du message du maire, ainsi conçu :

1. Rapport du trésorier pour les semaines finissant les 14, 21 et 28 mars.

2. Pétition de l'Asile Ste-Anne au sujet du pavage de la rue Ste-Marie avec du gravier Rosetta.

3. Communication du commissaire de police et des édifices publics contenant un rapport mensuel des recettes et dépenses et un rapport du travail des prisonniers du police jail.

4. Bill de M. W. G. Tebault pour l'ameublement des appartements des jurés, à la Cour Criminelle. Le bill est approuvé par le juge de la Cour et le foreman du grand jury.

5. Communication du commissaire des travaux publics relative aux trottoirs en briques de la rue Soniat, de Magazines à St-Charles.

6. Communication de la Louisville & Nashville RR. Co. qui accepte les privilèges qui lui sont conférées par l'ordonnance 5,177.

7. Communication du recorder de la 2ème cour qui informe le Conseil de la nomination de M. Aimé Leblanc, comme commis aux cautionnements, en remplacement de M. R. Arnoult, démissionnaire.

8. Communication de O. Nowell secrétaire du Congrès Trans-Mississippien, informant le Conseil que la Convention de ce Congrès sera tenu à Denver, Col., le 19 mai. Il demande que la Nouvelle-Orléans envoie des représentants et lui transmette leurs noms.

9. Pétition de propriétaires de la rue de Chartres entre Canal et Esplanade, qui protestent contre l'établissement d'une ligne de chars dans cette rue.

10. Pétition de propriétaires habitant rue State, entre St Charles et Harst et qui demandent au Conseil le pavage de cette rue avec du gravier.

11. Communication des associations de l'Armée de la Virginie du Nord et du Tennessee qui invitent le maire et le Conseil à assister le 6 avril à la décoration des tombes.

12. Communication de M. J. Hart qui demande le privilège de faire établir une tour au coin des rues Dryades et Poydras.

[Signé] JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.

Lettre du secrétaire de l'Académie des Sciences de New York, informant le Conseil de la translation des restes du naturaliste Audubon, en face de la maison habitée par lui et au bout d'une avenue qui, une fois terminée, prendra le nom d'Audubon avenue.

Un comité a été choisi pour s'occuper de l'érection d'un monument dont le coût a été évalué à $10,000. Le comité sollicite des souscriptions au fonds de construction de ce monument.

Message spécial du maire, dans lequel il annonce que conformément à la décision prise par le Conseil à la date du 3 mars, il a nommé MM. Dunbar, Landry, Claiborne, Delavigne, Clark, Stockton, Hall, Lyod et Brittin membres du comité chargé de choisir et d'acheter dans le premier district un terrain pour la construction d'un bâtiment ou seront établis les cours, poste de police, etc.

Après une longue discussion sur l'ordonnance relative à la création d'un nouvel abattoir, cette ordonnance est adoptée de nouveau malgré le véto du Maire, par un vote de 23 contre 3

Ont voté non — Brittin, Claiborne, Prague.

Absents : Clark, Keppler, Lhote, Lambert.

Après adoption d'ordonnances de peu d'importance et la lecture de quelques notes qui sont référées aux comités, le Conseil ajourne à huitaine.

La mort du P. Faivre. — Le fatal résultat de l'attaque de paralysie qui a frappé le P. Faivre la semaine dernière, bien que prévu par les médecins, n'était pas attendu à si bref délai et la nouvelle de sa mort a causé hier matin un véritable choc, une douleur réelle à ses paroissiens dont il était très aimé.

Il a succombé hier matin à 2 heures, entouré de la confrérie des Rédemptoristes dont il était un des membres les plus zélés, et qu'il avait si longtemps et si remarquablement représentée parmi les fidèles de l'église St-Alphonse.

Le Père Faivre était né en juin 1839, en Bretagne. Il compléta ses études commencées au collège St-Vincent, à Reims, au séminaire de la même ville, au sortir duquel il fit la rencontre de l'évêque Ogden, de la Nouvelle-Orléans, en quête de prêtres pour son diocèse.

Il l'emmena et les conduisit à St Bernard, une cure qu'il conserva pendant quatre ans, puis il devint curé de Notre-Dame, entra dans l'ordre des Rédemptoristes et fut enfin nommé recteur de l'église St-Alphonse.

Le père Faivre s'était créé par ses talents oratoires une belle réputation, non seulement en Louisiane, mais dans plusieurs autres Etats de l'Union où l'éloquence de ce prêtre aux profondes pensées avait fait sensation.

En la personne du regretté Père Faivre, la communauté perd un homme qui a toujours rempli avec une noble ardeur la sainte tâche à laquelle il avait voué sa vie, et ses paroissiens déplorent la perte d'un conseiller et d'un ami qu'ils espéraient conserver longtemps encore parmi eux, et dont la charité n'avait jamais été vainement sollicité.

Vivant, le Père Faivre a été estimé, aimé, respecté ; mort, il vivra longtemps encore par le souvenir, dans la mémoire de ceux auxquels il était si dévoué.

Le corps du défunt a été mis hier soir en chapelle ardente à l'Eglise St Alphonse, et une foule nombreuse se recueille à circulé autour du catafalque, jetant un dernier regard sur le mort regretté.

Les obsèques auront lieu ce matin à 10 heures de l'Eglise St Alphonse.

L'enterre des morts sera dite à l'Eglise Ste-Marie, et la bière sera descendue dans la crypte, sous le maître-autel de cette église.

Coups de revolver.—Hier soir à 8 heures 25, Jos J. Middendorf, qui demeure au No 231 de la rue Gravier, se tenait assis sur un perron de la rue Gravier, près de la rue Liberté, avec un nommé Ed. F. Sonamann et d'autres jeunes gens, quand une bande d'individus, parmi lesquels se trouvait un marchand de journaux de 18 ans nommé Chas Kern, celui-ci a demandé à voir Middendorf, disant qu'il avait un compte à régler avec lui. Voyant qu'on voulait le frapper, les compagnons de ce dernier se sont mis devant lui. Alors une bataille générale s'en est suivie, pendant laquelle il a été blessé à la figure par plusieurs des individus faisant partie de la bande qui était venue pour battre Middendorf et qui étaient armés de bâtons.

Pendant ce temps, Middendorf était allé prévenir Auguste Fosterman, gardien privé de la Robert's Louisiana Sash Factory, qu'un individu du nom de Charles Kern les menaçait avec un revolver.

Fosterman est sorti et mettant la main sur l'épaule de Kern il l'a prié de rentrer son revolver, mais au lieu d'obéir, il a visé le gardien et a fait feu sans l'atteindre.

Il a pris sa course vers la rue Liberté poursuivi par le gardien sur qui il a tiré un autre coup. Il a alors enfilé la rue Liberté dans la direction de la rue Comme, mais voyant que Fosterman allait l'atteindre, il a de nouveau fait feu sur lui. Le gardien a abandonné la poursuite et Kern est allé jusqu'à l'encoignure des rues Canal et Howard, suivi de la foule qui cherchait à l'arrêter.

Arrivé à cette encoignure, l'agent Freitag qui avait été attiré par les détonations, a saisi Kern et l'a maintenu en état d'arrestation jusqu'à l'arrivée du caporal Scelloret et du sergent McCabe, qui l'ont amené à la station du premier précinct où une accusation de tentative de meurtre a été portée contre lui.

Avant hier soir, Kern avait attaqué Middendorf et avait été battu par lui, c'est pourquoi hier soir il était revenu avec une bande de treize ou quatorze individus dans le but de battre Middendorf et ses amis.

Les levées.—Les nouvelles des paroisses riveraines du Mississippi sont assez encourageantes, sauf toutefois, celles d'Est Carroll, où les planteurs craignent pour leurs levées. La crevasse de Concord devient, de plus en plus profonde, et dans toute la section qu'elle a submergé, les travaux des champs ont été complètement abandonnés.

Les armes à feu.—Joseph Green, un nègre de 18 ans, demeurant au coin des rues Broad et Abadie, s'amusait hier soir vers 5 heures, avec un revolver, quand un coup est parti et la balle l'a frappé à la jambe gauche, au dessous du genou. Les étudiants qui ont extrait la balle et pansé la blessure l'ont déclarée sans gravité.

Menus faits.—Un nouveau puits destiné à fournir de l'eau en cas d'incendie, vient d'être construit dans le sixième district, rue Jersey entre Soniat et Roberts.

—Le chef du bureau de poste d'Alger, M. Martin Berhman, un démocrate, vient d'être remplacé par M. F. A. Marshall, républicain, et le bureau de poste a été transféré hors du centre de la ville, hors du quartier commerçant.

—Les habitants d'Algers se sont plaints de ce changement de quartier, à M. D. Ed. Mabor, qui a porté une accusation contre J. Mabor étaient les associés. La maison avait été fondée il y a huit mois environ.

C'était une entreprise de peinture, et en attendant d'avoir un local, les associés avaient loué un bureau au Lumbermen's Exchange, où Augamar signait les contrats avec les personnes désirant faire peindre leurs maisons. Augamar devait fixer le prix, et une des clauses de l'association était que s'il ne demandait pas assez il devait fournir de sa poche l'argent pour payer des peintres.

Quoique selon Augamar, les affaires ne marchassent pas très bien, depuis six mois, il dépensait beaucoup d'argent. Les associés étaient assez satisfaits, quand il y a quelques jours, Augamar signa un contrat dans lequel il s'engageait à faire peindre une maison située au coin des rues St-Charles et Washington.

Il dit à ses associés qu'il devait recevoir $200 pour le travail ; mais l'un d'eux ayant eu occasion de parler au propriétaire de l'immeuble, il a appris que Augamar devait recevoir non $200, mais $275. Immédiatement fait une enquête et découvert que depuis six mois, Augamar s'était approprié plus de $225.

Il ne se contentait pas de cet argent, mais encore il prenait un tiers des bénéfices. C'est pourquoi, M. Ed Booth, le beau fils et fondé de pouvoirs de M. Ed Mabor, a porté une accusation contre Augamar.

Eglise St-Augustin. — Grande cérémonie, le jour de Pâques, à l'Eglise St-Augustin, administrée avec une habileté et un dévouement rares par le Rév. Père Sabileau.

Le chœur, qui ne ressemble à aucun autre, parce que, entre ses membres qui appartiennent presque tous à un même monde, à une même école, il règne une ferveur que l'on ne trouve nulle part ailleurs, a exécuté, sous la très intelligente direction de M. Otto Deiler, avec une correction irréprochable, une des plus savantes compositions de Gounod, sa troisième messe, croyons-nous.

Avant le sermon prêché par le Rév. Père Pillain, l'éloquent prédicateur du Carême, M. Rossi a chanté, avec beaucoup de largeur, un *Veni Creator*, une des plus belles mélodies de Donizetti. A l'offertoire, une très brillante composition de Zimmer, *Regina cœli*, a été enlevée avec beaucoup d'ensemble et d'entrain, par le chœur et Mlles Grima et Smith.

Mais le grand succès de la cérémonie a été remporté par Mlle James, élève de Mme Boudousquié, qui a chanté un *O Salutaris*, de Pietro Contemori.

Mlle James a une belle, chaude et puissante voix de mezzo-soprano, ou plutôt, de contralto, qu'elle manie déjà avec une certaine habileté ; nous lui prédisons dans un prochain avenir de vifs succès.

En somme, la cérémonie de dimanche, ainsi que celles du carême, font le plus grand honneur au chœur de St Augustin.

Inauguration du régime de l'entrée en franchise des sucres étrangers.—A l'heure où nous écrivons ces lignes, minuit, 1er avril, l'industrie sucrière louisianaise entre dans le nouveau régime du libre échange et du système des primes. A partir de ce moment, tous les sucres au-dessous du No 16, Dutch Standard, sont admis en franchise ; tous les planteurs doivent recevoir une prime de 2 cents la livre, pour tous les sucres polarisant 90 degrés et au dessus, et 1 3/4 cent la livre, pour les sucres polarisant plus de 80 degrés et moins de 90.

C'est une véritable révolution qui a lieu dans l'industrie sucrière de la Louisiane. Bien que, à partir d'aujourd'hui, les sucres étrangers entrent en franchise, le système des primes ne sera sérieusement mis à exécution, que le 1er juillet prochain. De là, les spéculations qui vont donner une certaine activité fébrile au marché.

D'un côté, on a permis aux raffineurs d'importer et de raffiner des sucres étrangers, à partir du mars, mais à la condition de n'être livrés à la consommation qu'à partir du 1er avril.

De l'autre côté, les planteurs croyant à une baisse de 1/4 cents, correspondant avec le montant des primes, qui devait se produire, dès aujourd'hui, se sont hâtés de vendre le plus tôt possible.

Pourtant, la baisse énorme que l'on a prévue, ne semble pas devoir se réaliser. Elle a déjà eu lieu d'avance, en grande partie. Par conséquent, le changement du régime aura *fort* peu d'effet sur le marché. C'est du moins l'avis de presque tous les hommes compétents.

Ajoutons à cela que les consommateurs ne se sont pas pressés d'acheter, autant que les planteurs étaient pressés de vendre ; non seulement, il n'y a d'encombrement nulle part, mais, presque partout, il y a de grands vides à combler. A New York, le sucre est en grande demande.

A Chicago, seulement, il y a un stock considérable ; mais les détaillants se sont bien gardés d'acheter, en vue de la baisse qu'ils attendaient. En outre, il y a en parmi les ouvriers de l'industrie du candi, une grève qui y a fait hausser le prix de la main d'œuvre ; il n'y a donc à craindre, nulle part, la dépréciation que l'on a annoncée, dans les sucres.

Arrêtée pour infanticide.—Une nommée Emma Reun Williams, alias Emma Sunderland, a été arrêtée hier dans le 6me district, à la requête d'une nommée Charlotte Williams, qui prétend qu'elle s'est rendue coupable d'infanticide dans la paroisse Est Féliciana, il y a quelques années.

Le juge Landry a immédiatement télégraphié au maire de Bayou Sara qui lui a répondu qu'un effet elle avait commis le crime à Bayou Sara il y a 12 ans. Le maire, profitant de la présence du shérif Barrow à la Nouvelle-Orléans, lui a télégraphié de s'occuper de l'affaire.

Emma, qui le 23 mars avait été arrêtée sous une accusation de voies de fait, avait été relâchée il y a deux ou trois jours.

Dès qu'elle a été arrêtée de nouveau, le chef Gaster a envoyé le détective Littleton prévenir le shérif qui la ramènera aujourd'hui à Bayou Sara. Emma prétend ne pas être coupable, et dit qu'elle ne sait même pas de quelle affaire on lui parle.

LE TROMBONE EXTERMINATEUR—Tout récemment, un nommé Jules Mazurier, âgé de trente-deux ans, ancien chef de musique de la flotte, se présentait au palais de l'Elysée et demandait à parler à M. Carnot pour lui montrer un trombone de son invention.

—Rien qu'en soufflant dans mon instrument—dit Mazurier au concierge—je me charge d'exterminer cent mille Prussiens à la minute. C'est un véritable trombone exterminateur, bien préférable à la trompette de Jéricho.

Ce pauvre aliéné a été conduit à l'infirmerie du Dépôt.

Wolff's ACME Blacking
EST IMPERMEABLE. D'UN BEAU POLI. PRESERVE LE CUIR. N'EXIGE PAS DE BROSSE.
On peut laver les souliers 12 jours sur 14.
D'un bon usage pour hommes, femmes et enfants.

Attends, mon chéri, la voiture n'est pas sèche encore. Je viens de la peindre avec le
PIK-RON
A PAINT THAT ONE CAN SEE THROUGH. TRY IT.
Ti est-elle pas neuve, maintenant mon bébé ?
Il se vend partout.
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphie
Le PIK-RON donne au bois blanc n'importe quelle apparence vous voulez obtenir.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Capital autorisé.....$30,000,00
Actions.....$100 chacune
CONSEIL DE DIRECTION :
Henry Garden — Président American Nat. Bank
George R. Preston.....Président Liberties Nat. Bank
Stanley O. Thomas.....Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare.....Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder.....A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.....Richardson & May
Jules A. Blanc.....Capitaliste
J. M. Lewis.....Capitaliste
John Hanson Kennard.....Avocat
Une association parfaitement administrée et progressant, qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le faisant fructifier ; les emprunteurs, faisant usage des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de leurs obligations mensuelles.
Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.
CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur !
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement !
Janvier 1 an

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 90—1 an

Succession de Daniel Gorren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,228—Division A—Attendu que John R. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur-testamentaire-datif dans la succession de Daniel Gorren, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 mars—25 29—3 avril

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Tempêtes de neige en France.

Paris, 31 mars—Il y a eu de violentes tempêtes de neige dans les départements du nord-est. La route de la montagne, dans les Vosges, n'est pas praticable.

Rente française.

Paris, 31 mars—Le trois pour cent est coté à 94 francs.

Les journaux russes.

St-Pétersbourg, 31 mars—Les journaux russes s'accordent à dire que l'incident Baltcheff est une preuve de la nécessité pour les puissances d'intervenir en Bulgarie.

Le *Novoe Vremya* déclare que le moment approche où il faudra respecter et remplir les devoir imposés par le traité de Berlin.

Le gouvernement bulgare.

Sofia, 31 mars—Le gouvernement bulgare a offert une récompense de $5,000 pour l'arrestation des meurtriers de M. Baltcheff, ministre des finances, et a accordé une pension viagère à la veuve de celui-ci.

Mort du comte Granville.

Londres, 31 mars—Le comte Granville est mort cette après-midi.

Le comte de Granville très souffrant.

Londres, 31 mars—Les dernières nouvelles du comte de Granville annoncent qu'il est dans un état de grande prostration et s'affaiblit graduellement.

Bruit démenti.

Dublin, 31 mars—Mlle Anna Parnell a écrit une lettre, destinée à être publiée, dans laquelle elle nie qu'elle n'ait pas parlé à son frère Charles Stewart Parnell, depuis l'époque où celui ci fut enfermé à la prison Kilmainham. Elle déclare que ce bruit est sans aucun fondement.

M. Timothy M. Healy.

Cork, 31 mars. — M. Timothy M. Healy, membre du parlement, qui a été récemment assailli par M. Michael O'Brien Dalton, est parti pour Sligo pour prendre une part active dans la campagne électorale.

Nouvelles de la province d'Assam.

Calcutta, 31 mars—Une dépêche de Manipur, province d'Assam, donne la nouvelle d'un désastre survenu à une force de troupes indigènes dans cette section. Il paraît que M. James W. Quinton, commissaire en chef d'Assam, faisait une enquête sur certains troubles qui ont eu lieu parmi les chefs indigènes.

Comme résultat de son enquête le commissaire en chef tenait un durbar ou conférence avec les notabilités d'Assam, dans le but d'arrêter l'un des principaux chefs qui furent cause que le rajah fut déposé. Pendant que le dit commissaire poursuivait son instruction relative au différend entre les chefs, il occupait un camp garnisonné par une force imposante de